



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
2 novembre 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base
et le développement**
Quatorzième session
Genève, 9-11 octobre 2023

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur les produits de base et le développement
sur sa quatorzième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 9 au 11 octobre 2023



Introduction

La quatorzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement s'est tenue du 9 au 11 octobre 2023 au Palais des Nations, à Genève.

I. Résumé du Président

A. Séance plénière d'ouverture

1. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a affirmé que les multiples crises actuelles et leurs incidences sur les prix des produits de base creusaient la dette de nombreux pays en développement. En raison des fortes fluctuations des prix, les pays exportateurs de produits de base voyaient leurs recettes devenir instables, ce qui rendait difficile pour eux d'établir un budget et de planifier leur développement à long terme. Face aux effets de la volatilité des prix, la diversification des exportations et de l'économie était la solution à long terme. Jusqu'à présent axée sur les combustibles fossiles, la diversification devait maintenant passer par des politiques industrielles vertes qui redéfinissent les structures économiques de manière à assurer un avenir sobre en carbone. Une diversification inclusive et plus respectueuse de l'environnement nécessitait un engagement politique à la fois des pays en développement et de leurs partenaires de développement.

B. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base

(Point 3 de l'ordre du jour)

2. Au cours de la première séance informelle, le Chef du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base a présenté la note « Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base » (TD/B/C.I/MEM.2/58). Il a souligné que l'augmentation des prix des produits de base en 2022 avait été principalement imputable à la guerre en Ukraine, qui avait créé un climat d'incertitude et désorganisé l'offre. Les baisses de prix ultérieures s'expliquaient essentiellement par la contraction de la demande due à la crainte d'une récession économique mondiale, par la faiblesse de la demande en Chine, grande importatrice de produits de base, et par les politiques de resserrement monétaire adoptées dans divers pays pour lutter contre l'inflation. La CNUCED insistait sur la nécessité de diversifier les sources d'importation de denrées alimentaires, de renforcer les liens entre les différents acteurs des chaînes d'approvisionnement alimentaire nationales et régionales et d'accroître les investissements en faveur d'une agriculture plus productive et plus diversifiée.

1. Agriculture

3. Les intervenants étaient : un économiste de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; un analyste de marché du Conseil international des céréales ; un spécialiste des données du Comité consultatif international du coton ; la Directrice des Affaires du pays d'accueil du Réseau international sur le bambou et le rotin.

4. Le premier intervenant a parlé de l'évolution de la production et de l'utilisation des produits agricoles au niveau mondial, en se fondant sur les Perspectives agricoles de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2023-2032). En ce qui concernait l'utilisation des produits agricoles, l'augmentation de 13 % qui était prévue d'ici à 2032 serait tirée par les pays à revenu intermédiaire ; en ce qui concernait la production, près de 60 % de la hausse prévue trouverait son origine dans des pays asiatiques. En outre, d'ici à 2032, la part de la production faisant l'objet d'un commerce international se maintiendrait à environ 23 % et la séparation entre l'offre et la demande serait de plus en plus marquée entre les régions. L'Amérique latine et les Caraïbes continueraient de représenter 50 % des exportations nettes et les importations nettes de la Chine devraient reculer de 14 %.

5. Le deuxième intervenant a brièvement décrit l'évolution des marchés du blé et du riz, en soulignant le contraste entre les deux. Il a indiqué que les prix du blé avaient diminué en 2022 après avoir atteint leur plus haut niveau depuis des années. Cette baisse s'expliquait principalement par l'offre compétitive de la Fédération de Russie, qui avait profité de récoltes locales abondantes et d'une monnaie plus faible. En outre, l'intervenant a appelé l'attention sur les inquiétudes des acteurs du marché concernant les récoltes de blé des exportateurs de l'hémisphère Nord et le risque d'une certaine contraction de l'offre en 2024. En comparaison avec les prix du blé, les prix du riz avaient été relativement plus compétitifs, en raison de l'abondance de l'offre indienne les saisons précédentes, mais avaient bondi après l'interdiction par l'Inde de l'exportation de riz blanc autre que le basmati.

6. Le troisième intervenant a présenté les tendances mondiales récentes du marché du coton. Il a fait observer que la production avait dépassé la consommation au niveau mondial, ce qui avait réduit la tension entre l'offre et la demande. L'Inde était le principal acteur du commerce du coton, devant la Chine, les États-Unis d'Amérique et le Pakistan, tandis que la Chine se classait au premier rang de la production et de la consommation. S'agissant des rendements, l'Australie dominait le marché du coton grâce à une production fortement mécanisée et à une bonne utilisation des ressources. L'intervenant a relevé certains problèmes qui pesaient sur le marché du coton et auxquels les décideurs et d'autres parties prenantes devaient prêter attention, notamment la baisse de la consommation, les tensions géopolitiques et les changements climatiques.

7. La quatrième intervenante a exposé les faits nouveaux survenus sur le marché du bambou. Elle a présenté quelques-unes des bonnes pratiques adoptées en Chine en vue de remplacer les matières plastiques par le bambou. Comme il était urgent de trouver des substituts au plastique pour réduire la pollution plastique mondiale, la Chine et le Réseau international sur le bambou et le rotin avaient lancé l'initiative « Bamboo as a substitute for plastic », dans le cadre du Global Plastic Action Partnership, afin de sensibiliser la population et de promouvoir activement des projets et des politiques visant au remplacement des matières plastiques par le bambou. Selon des statistiques de la CNUCED, les fibres naturelles constituaient une bonne partie des principaux produits de substitution. Malgré la fragmentation des politiques, l'hétérogénéité des textes réglementaires et la faible prise de conscience des consommateurs, entre autres obstacles, le bambou se présentait comme un substitut très prometteur aux matières plastiques.

8. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont mis en évidence les avantages économiques et environnementaux du bambou et du chanvre industriel. En réponse aux questions de certains experts sur le potentiel du bambou comme substitut écologique aux matières plastiques, une intervenante a dit que des produits en bambou pouvaient remplacer des produits en matières plastiques, mais étaient généralement plus onéreux, et qu'il fallait donc proposer des incitations économiques à l'innovation et produire à plus grande échelle pour rendre les produits en bambou aussi abordables que les produits en matières plastiques. Une délégation a demandé à la CNUCED et au Réseau international sur le bambou et le rotin de mener en collaboration un projet visant à promouvoir le bambou en tant que produit de base durable, afin de contribuer à la lutte contre la désertification et au renforcement de la biodiversité. En réponse aux questions de plusieurs experts sur l'instabilité des prix des produits de base et ses conséquences pour la sécurité alimentaire, en particulier en Afrique, un intervenant a fait remarquer que des facteurs externes, tels que la pandémie et les changements climatiques, avaient beaucoup influé sur le cours de produits alimentaires comme le maïs et le blé. Les participants ont débattu des moyens de renforcer la production alimentaire en Afrique, notamment par l'introduction de semences à haut rendement, l'investissement dans la meunerie et la transformation des aliments ou encore l'élargissement de l'accès aux marchés. En réponse aux questions de quelques experts sur la dynamique du marché du riz et le rôle de la spéculation sur les marchés des produits de base, un intervenant a parlé des répercussions des interdictions d'exportation dans les pays importateurs de denrées alimentaires, un autre a dit qu'il importait d'ajouter de la valeur aux produits alimentaires pour limiter l'instabilité des prix.

2. Minéraux, minerais et métaux

9. Les intervenants étaient : un analyste des secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière (Suisse), et la Directrice adjointe du Forum intergouvernemental des mines, des minerais, des métaux et du développement durable.

10. Le premier intervenant a indiqué que les inquiétudes concernant les perspectives de croissance mondiale freinaient la demande de certains métaux et exerçaient une pression à la baisse sur leurs prix. Pour des produits de base tels que la bauxite, cette pression à la baisse s'expliquait par les restrictions à l'exportation en Indonésie ; dans le cas du cuivre et du nickel, les prix subissaient les effets de l'augmentation de la production mondiale. En ce qui concernait les minéraux utilisés dans les batteries rechargeables, la demande de lithium avait augmenté au cours des années précédentes, mais la hausse de la production et l'ouverture de nouvelles mines avaient contribué à tirer les prix vers le bas depuis le début de l'année 2023. En ce qui concernait les métaux précieux, divers facteurs influençaient sur les prix de l'or, notamment la baisse des rendements des bons du Trésor américain et l'affaiblissement du dollar américain par rapport à d'autres monnaies.

11. La deuxième intervenante a fait observer que la demande de matières premières critiques augmentait en raison de l'utilisation croissante des technologies numériques et vertes, qui dépendaient beaucoup de minéraux et de métaux. Elle prévoyait que la demande de minéraux critiques devrait quadrupler au cours des deux décennies à venir pour que les émissions nettes soient nulles. En outre, certains pays d'Afrique produisaient des matières premières destinées aux technologies énergétiques propres, mais avaient des capacités de transformation limitées. L'intervenante a souligné que la mise en place de chaînes de valeur nationales résilientes, l'industrialisation et la création d'emplois supposaient un approvisionnement énergétique stable et fiable. Elle a dit qu'il fallait agir vite pour tirer parti de ces minéraux, car l'occasion ne durerait pas. Déjà, des pays consommateurs prenaient des mesures incitatives en vue d'éliminer les risques associés aux chaînes d'approvisionnement.

12. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à la question d'un expert sur les obstacles à la création de valeur ajoutée dans les pays en développement, un intervenant a mentionné le faible niveau d'investissement dans les chaînes de valeur en Afrique. Il a affirmé que les politiques industrielles pouvaient aider à orienter les investissements vers les activités à valeur ajoutée et a énuméré d'autres facteurs de diversification, notamment les capacités de recherche-développement, l'accès à l'énergie et l'exploitation des capacités dans le secteur minier, y compris en matière d'ingénierie. Le secrétariat a souligné que la CNUCED avait exhorté les pays à collaborer pour créer de la valeur ajoutée et à coopérer au niveau régional pour progresser dans les chaînes de valeur. On pouvait à cet égard citer la collaboration entre la République démocratique du Congo et la Zambie dans la fabrication de précurseurs de batteries de véhicules électriques et l'intégration potentielle de l'Afrique du Sud en aval de la chaîne de valeur. Un participant a fait observer que les restrictions à l'exportation de nickel avaient permis à l'Indonésie de devenir l'un des principaux exportateurs de nickel raffiné en favorisant les investissements dans ce secteur. En réponse à la question d'un expert sur l'empreinte carbone des minéraux critiques utilisés dans la transition énergétique, un participant a souligné que les différentes sources d'énergie mobilisées dans le processus de raffinage détermineraient l'empreinte des nouveaux minéraux nécessaires à cette transition. Un expert a suggéré que la CNUCED réalise des études de cas sur l'utilisation optimale des bénéfices de l'exploitation minière aux fins d'une diversification réussie, ce qui pourrait éclairer d'autres pays dans l'élaboration de leurs stratégies concernant les matières premières critiques.

3. Énergie

13. Les intervenants étaient : un analyste principal de l'Agence internationale de l'énergie ; le Vice-Président du Global Gas Centre ; la Directrice de la planification et de l'appui au développement de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables ; un professeur de l'Institut d'études politiques (Sciences Po) de Paris.

14. Le premier intervenant a appelé l'attention sur la hausse des prix du pétrole dans un contexte de contraction de l'offre et de forte demande. Il a fait observer que l'offre des pays non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole plus avait augmenté, tandis

que la production des pays membres avait diminué, d'où le déficit du marché au second semestre de 2023. L'intervenant a souligné que les prix du diesel avaient récemment atteint un record historique dans le contexte de la guerre en Ukraine, qui avait débuté en 2022. Enfin, il a souligné que l'évolution du rapport entre les prix du pétrole et le dollar américain contribuait à la détérioration de la balance des paiements et alourdissait le fardeau de la dette dans certains pays importateurs de pétrole.

15. Le deuxième intervenant a souligné que le marché européen du gaz naturel dictait les fondamentaux du marché mondial du gaz en 2023. Il a indiqué que des stocks à court terme avaient été constitués plus tôt que prévu pour la saison de chauffage de l'hiver 2023, mais plusieurs risques subsistaient à brève échéance en raison d'une capacité limitée d'approvisionnement de réserve. Il a fait remarquer que les prix du gaz au comptant demeuraient historiquement élevés, même s'ils étaient orientés à la baisse et que le gaz naturel jouait un rôle essentiel dans la transition énergétique, notamment en tant que substitut du charbon.

16. La troisième intervenante a mis en avant la nette augmentation de la capacité mondiale de production d'énergie renouvelable et la réduction concomitante des coûts de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Elle a souligné que les activités de décarbonisation ouvraient de nouvelles perspectives d'emploi et amélioraient l'inclusivité. En 2022, le secteur des énergies renouvelables avait employé, directement et indirectement, 13,7 millions de personnes, les femmes occupant 40 % des postes à temps plein dans le secteur de l'énergie solaire photovoltaïque. L'intervenante a indiqué que, pour tirer tout le parti possible des progrès en matière d'énergies renouvelables, il fallait assurer un financement suffisant, créer de la valeur localement, aider les pays en développement et collaborer à l'échelle internationale.

17. Le quatrième intervenant a dit qu'il fallait accélérer et amplifier la transition énergétique en Europe. Des sources renouvelables avaient été ajoutées au bouquet énergétique, qu'il s'agisse d'une électricité garantie (nucléaire) ou intermittente (éolienne), mais la consommation de pétrole de la région était supérieure à la moyenne mondiale, ce qui augmentait les émissions de carbone. Du côté de l'offre, les tentatives européennes de décarbonisation (par exemple, par le subventionnement des acteurs du secteur) n'avaient pas donné les résultats escomptés ; du côté de la demande, la transition énergétique pourrait être menée à bien grâce à des gains d'efficacité, à la technologie et à la tarification des émissions de dioxyde de carbone.

18. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a affirmé que les biocarburants jouaient un rôle important dans la transition énergétique, en réponse à la question d'un expert sur leur potentiel dans la lutte contre les changements climatiques. En réponse à deux experts qui demandaient ce qui définissait une énergie propre et, notamment, si le seul critère retenu était les émissions de dioxyde de carbone, un intervenant a dit que toutes les sources d'énergie avaient une empreinte carbone, mais que des choix devaient être faits ; les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier en Afrique et en Asie du Sud et du Sud-Est, avaient besoin d'un accès durable, fiable et abordable à l'énergie pour leur industrialisation. Un autre intervenant a souligné qu'il importait de considérer l'équité comme l'un des principaux indicateurs de performance dans la transition énergétique.

C. Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits

(Point 4 de l'ordre du jour)

19. À l'ouverture de la séance informelle, le Chef de la Section de la recherche et de l'analyse sur les produits de base, qui relève du Service des produits de base de la Division du commerce international et des produits de base, a présenté la note intitulée « Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits » (TD/B/C.I/MEM.2/57). Il a souligné l'importance des instruments financiers face à l'instabilité des prix des produits de base à court terme et le rôle capital de la diversification économique et de la création de valeur ajoutée comme vecteurs d'une croissance résiliente et pérenne dans les pays en développement tributaires des produits de base.

1. Gestion mondiale

20. Les intervenants étaient : un expert de Strategic Risk Management (France) et un analyste des secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière (Suisse).

21. Le premier intervenant a dit qu'il fallait réfléchir à des stratégies de renforcement de la résilience économique des pays en développement tributaires des produits de base. Pour devenir plus résilients, ces pays devaient diversifier leur économie, créer de la valeur ajoutée et participer davantage aux chaînes de valeur des produits de base. Il subsistait des difficultés, telles que l'accès limité aux ressources financières, les obstacles à l'entrée des marchés d'exportation et le risque de fuites dues à la corruption. Pour les surmonter, l'établissement d'un ensemble complet de règles par les États, la participation continue des responsables politiques, la mobilisation des parties prenantes, l'élaboration de plans de développement des compétences et l'application cohérente des plans de diversification étaient essentiels.

22. Le deuxième intervenant a souligné que les prix des minéraux critiques avaient été très instables au cours des années précédentes en raison de la pandémie, de la guerre en Ukraine et des incertitudes concernant la croissance mondiale. Il a présenté des techniques de couverture permettant de se protéger contre cette instabilité, notamment les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme, les contrats d'options et les contrats financiers d'échange. Il a indiqué que le choix des instruments était dicté par les objectifs visés, l'aversion au risque et la connaissance du marché. Sur les marchés des produits de base, les contrats à terme permettaient de se couvrir contre l'instabilité des prix des minerais critiques, qui jouaient un rôle de plus en plus important dans la transition énergétique. L'intervenant a fait observer que les instruments financiers dérivés, s'ils étaient bien utilisés, pouvaient être de bons moyens de faire face à la volatilité des prix des minéraux critiques.

23. Au cours du débat qui a suivi, un expert a dit qu'il était difficile d'élaborer une technique de couverture qui permette d'atténuer les effets de l'instabilité des cours de produits de base comme le riz, pour lesquels il n'existait aucun instrument financier facilement accessible. En réponse à la question d'un expert sur l'accès des petits acteurs aux mécanismes financiers, un intervenant a indiqué que ces mécanismes étaient surtout utilisés par les principaux acteurs du marché en raison de leur complexité technique, mais que l'accès des petits producteurs avait été amélioré. En réponse à la question d'un expert relative aux interventions sur les quantités ou les prix visant à limiter la spéculation, un participant a dit que les interventions sur les quantités n'étaient pas toujours indiquées, eu égard au nombre considérable de transactions sur les marchés des produits de base, et que la prudence était de mise, une réglementation excessive risquant de freiner la participation au marché. Un expert et un participant ont souligné l'importance de la transparence et d'un cadre réglementaire solide dans la gestion des marchés des produits de base. Le secrétariat a relevé qu'il importait de calculer le coût de la couverture et qu'un engagement politique était nécessaire, citant à cet égard le programme de couverture du prix du pétrole mis en place au Mexique.

2. Mesures prises face à l'instabilité des cours des produits de base

24. Les intervenants étaient : le Directeur général de Ghana Gas ; une maîtresse de conférences de l'Université de l'Ouest de l'Écosse (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; le Directeur général d'Agricultural Commodity Exchange for Africa.

25. Le premier intervenant a souligné que l'Afrique possédait suffisamment de ressources, notamment en pétrole et en gaz, pour remédier à la pauvreté énergétique sur le continent. Il a fait remarquer que l'on pouvait optimiser la répartition des ressources entre exportation et utilisation locale, et qu'une planification efficace était nécessaire pour garantir l'accès à une énergie durable et abordable. Il a souligné la nécessité d'une gestion efficace des ressources, d'un environnement fiscal adéquat permettant l'accès aux capitaux et du renforcement des capacités locales pour stimuler le développement en Afrique.

26. La deuxième intervenante a parlé de l'organisation Côte d'Ivoire-Ghana Cocoa Initiative et des incidences de ses activités sur l'instabilité des prix et des revenus dans le secteur mondial du cacao. En 2019, la Côte d'Ivoire et le Ghana avaient mis en place la politique de différentiel de revenu décent afin d'augmenter les revenus des producteurs de cacao. Toutefois, cette politique avait fait chuter les importations en raison de la flambée des

prix des fèves de cacao dans les deux pays. L'intervenante a indiqué que les mesures de soutien du revenu pouvaient être utiles, mais ne remédiaient pas à la pauvreté. Elle a préconisé la mise en place de bourses locales pour atténuer l'instabilité des prix et des revenus et favoriser la durabilité de l'industrie cacaoyère.

27. Le troisième intervenant a présenté les mesures qui avaient été prises pour gérer l'instabilité des prix et des revenus dans le secteur agricole au Malawi. Il a fait remarquer que l'instabilité et l'imprévisibilité des prix étaient un problème de taille au Malawi. Les asymétries d'information et l'accès limité aux marchés internationaux aggravaient la situation des agriculteurs de subsistance et décourageaient le développement de l'agriculture commerciale et les initiatives visant à améliorer la production. L'intervenante a recommandé d'augmenter les liquidités destinées à financer les activités agricoles, d'améliorer l'accès des agriculteurs au financement et de créer des fonds de matières premières caractérisés par des modalités de financement mixte pour atténuer les risques.

28. Au cours du débat qui a suivi, un intervenant a répondu à la question d'une délégation sur la différence entre les prix locaux et les prix internationaux en faisant remarquer que des bourses locales déterminaient les prix sur les marchés africains, les agriculteurs n'ayant pas directement accès aux marchés mondiaux. En réponse à la question d'un expert sur les difficultés liées à la transition énergétique, un intervenant a dit qu'il importait d'opérer une transition énergétique progressive, selon le type de combustible fossile et sa teneur en carbone, et en fonction de l'empreinte carbone de chaque pays ; à cet égard, il a fait observer que l'Afrique contribuait peu à la pollution mondiale au regard de son poids dans la population mondiale. En réponse à la question de deux experts sur la répartition du gaz entre exportation et utilisation locale, un intervenant a dit que celle-ci dépendait du pays et des plans de développement économique. À la question du secrétariat sur la place des femmes dans l'industrie du cacao, un intervenant a répondu que les hommes dominaient le secteur et que peu de femmes y travaillaient ou possédaient des cacaoyères.

3. Politiques de réduction de l'instabilité des prix et des revenus

29. Les intervenants étaient : un économiste du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) (France) ; un membre du Global Gas Centre ; la Directrice générale du Commerce au Ministère du commerce (Sri Lanka) ; un maître de conférences de l'Université de l'Ouest de l'Écosse (Royaume-Uni) ; le Chef par intérim de la Division des produits de base du Ministère du commerce extérieur de la République démocratique du Congo.

30. Le premier intervenant a fait observer que, dans de nombreux pays en développement, l'État achetait et stockait des produits alimentaires, principalement des céréales, et les distribuait gratuitement aux ménages en situation d'insécurité alimentaire ou les mettait sur le marché lorsque les prix étaient excessivement élevés. Ces interventions de l'État devaient aider à maintenir l'accès à la nourriture pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire, par le transfert de produits alimentaires ou l'atténuation des hausses des prix alimentaires. De plus, les achats publics à des fins de stockage permettaient de stimuler ou d'orienter la production alimentaire. Cependant, l'Organisation mondiale du commerce surestimait les stocks publics, si bien qu'il était difficile de respecter ses règles de soutien interne et que des pays qui apportaient un soutien limité, voire nul, pouvaient être reconnus en infraction. Autrement dit, les pays ne disposaient pas de la marge d'action nécessaire pour constituer des stocks publics et combattre l'insécurité alimentaire.

31. Le deuxième intervenant a parlé des prix de l'énergie, qui étaient plus instables depuis 2021, en l'absence d'une capacité de production de réserve. Cette instabilité se poursuivrait dans un avenir prévisible, car les réserves continueraient de faire défaut. L'intervenante a fait remarquer qu'une augmentation de l'offre était nécessaire pour réduire les prix. Face à la restriction du financement des activités gazières en amont et des opérations de liquéfaction, les pays recouraient davantage au charbon, combustible abondant et bon marché. Or, l'utilisation du charbon émettait bien plus de dioxyde de carbone et retardait la transition énergétique.

32. La troisième intervenante a décrit les effets de l'instabilité des cours des produits de base sur la sécurité alimentaire à Sri Lanka. Elle a indiqué que la fluctuation des taux de change par rapport au dollar des États-Unis et les interdictions d'exporter imposées par certains pays exportateurs de denrées alimentaires avaient entraîné des variations de prix sur les marchés locaux et des incertitudes concernant la distribution des produits de base. De plus, l'augmentation des coûts imputable à la hausse du prix du pétrole brut exerçait une pression supplémentaire sur les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. L'intervenante a souligné que le Fonds monétaire international aidait le Gouvernement sri-lankais à en atténuer les effets préjudiciables. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 17 % des 22 millions d'habitants du pays étaient en situation d'insécurité alimentaire et deux tiers de la population adoptaient des stratégies d'adaptation fondées sur les moyens de subsistance, qui consistaient notamment à emprunter de l'argent ou à puiser dans leur épargne pour nourrir leur famille. Enfin, l'intervenante a souligné que Sri Lanka collaborerait avec des organisations régionales et multilatérales pour améliorer les moyens de subsistance des groupes vulnérables.

33. Le quatrième intervenant a parlé de la Bourse des produits de base du Nigéria (Nigeria Commodity Exchange), qui illustre le fonctionnement des bourses de commerce locales dans un contexte d'imperfection des marchés du crédit et de fragilité du cadre institutionnel. Il a mis en évidence les lacunes à corriger pour doter la Bourse des produits de base du Nigéria d'un cadre de gouvernance solide et a insisté sur la nécessité d'appliquer des procédures efficaces de gestion des risques. De plus, la stratégie globale qui y était mise en œuvre limitait la collaboration avec des bourses de commerce dynamiques en Afrique et ailleurs. Enfin, aucune mesure d'inclusion financière n'était prise, à l'heure où il fallait rendre les services financiers abordables pour les agriculteurs. Le Gouvernement nigérian avait défini des stratégies visant à refondre la Bourse des produits de base du Nigéria afin d'accroître la productivité agricole, d'améliorer la fixation et la transparence des prix, et mieux stabiliser les prix des produits alimentaires.

34. Le cinquième intervenant a abordé la question de l'instabilité des prix des produits de base en République démocratique du Congo. Ce pays en développement notamment tributaire de produits miniers bruts tels que le cuivre et le cobalt, avait une longue histoire de conflits et d'instabilité politique, qui le plaçait dans une situation de crise humanitaire chronique. L'intervenant a montré que le prix du cobalt était corrélé négativement avec la qualité de la réglementation, et positivement avec la stabilité politique.

35. Au cours du débat qui a suivi, en réponse à une question du secrétariat sur la fiabilité des informations relatives aux stocks publics et la possibilité d'y voir des signaux du marché, un intervenant a dit que les stocks publics servaient à la fois à se renseigner sur le marché et à se prémunir de ses effets. Deux délégations ont fait part de leurs préoccupations concernant les restrictions des stocks publics imposées par l'Organisation mondiale du commerce. Un intervenant a fait remarquer que le volume des stocks publics dépendait des pays et de la quantité nécessaire pour stabiliser les prix, et que les petits pays risquaient donc moins d'être mis en cause par l'Organisation mondiale du commerce. Une délégation a relevé qu'il était difficile d'estimer la quantité de céréales présente dans les stocks publics en raison des pertes dues à l'humidité et aux parasites. Un intervenant a souligné que l'on parvenait généralement à résoudre ces problèmes et que les marges d'erreur dans les prévisions de production étaient autrement plus problématiques que les pertes de poids imputables aux conditions de stockage. Une délégation a fait observer que les opérateurs économiques étaient en mesure d'atténuer ou d'augmenter l'instabilité des prix et que des réglementations et des institutions de surveillance étaient nécessaires pour protéger le consommateur. Un expert a fait observer que des bourses performantes comme la Bourse éthiopienne des produits de base et les marchés aux enchères du sud de la France bénéficiaient de réglementations faisant des bourses de commerce une étape obligatoire de l'exportation. Un autre expert a souligné qu'il importait d'assurer une surveillance réglementaire pour lutter contre les comportements anticoncurrentiels. Un expert a souligné l'efficacité des bourses de commerce en Afrique et l'importance de la confiance entre les acteurs du marché.

4. Débat d'experts sur la diversification inclusive

36. Le Chef du Service des produits de base a ouvert la séance en présentant les points saillants de la publication intitulée *Commodities and Development Report 2023: Inclusive Diversification and Energy Transition* (Rapport 2023 sur les produits de base et le développement : Diversification inclusive et transition énergétique). Une économiste adjointe du Service des produits de base a fait observer que la transition énergétique risquait de creuser les inégalités entre les pays si ses bénéfices étaient inégalement répartis. Les intervenants étaient : la cheffe du Département des organisations internationales de produit du Ministère du développement, de l'industrie et du commerce (Nicaragua) ; le Directeur de la transformation des produits locaux du Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (Togo) ; la Directrice générale du Jamaica Bauxite Institute ; le Président du Groupe de travail des Nations Unies sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises ; l'analyste principale des politiques commerciales de l'Institute for Agriculture and Trade Policy (États-Unis).

37. La première intervenante a exposé le cas du Nicaragua, dont le secteur agricole contribuait grandement au produit intérieur brut. Elle a souligné que l'État nicaraguayen s'employait, avec un appui financier extérieur, à renforcer les capacités productives du secteur agricole en axant ses efforts sur la fourniture de garanties de prêts permettant aux petits et moyens producteurs de financer leurs activités et sur l'assistance technique visant à aider les plus gros producteurs à créer davantage de valeur ajoutée.

38. Le deuxième intervenant a parlé de la Plateforme industrielle d'Adétikopé, au Togo, qui s'inscrivait dans le plan de développement national visant à stimuler la croissance et à attirer les investissements étrangers directs dans le secteur manufacturier. Cette plateforme offrait un environnement favorable aux affaires, un cadre fiscal et réglementaire approprié et une infrastructure améliorée, ce qui attirait les investissements locaux et internationaux.

39. La troisième intervenante a parlé du secteur de la bauxite en Jamaïque. Elle a souligné le rôle du Bauxite Community Development Programme (programme de développement des communautés établies à proximité de sites d'extraction de la bauxite), qui visait à garantir le partage des bénéfices de l'exploitation minière aux niveaux local et national. Ce programme comprenait une formation adaptée aux besoins locaux ainsi que des projets bénéfiques sur le plan économique, inspirés de propositions de populations locales et financés par une taxe prélevée sur la production de bauxite.

40. Le quatrième intervenant a fait observer que l'extraction des minerais nécessaires à la transition entraînait généralement des violations des droits de l'homme, notamment l'accaparement de terres, des déplacements forcés et le travail des enfants. Il a mis en avant l'importance de la cohérence des politiques, de l'accès aux voies de recours, de la transparence et de l'inclusion des minorités et des groupes vulnérables dans la transition énergétique. En outre, il a souligné qu'il importait de donner aux pays la marge d'action nécessaire pour réfléchir à des mesures de protection des droits de l'homme dans le cadre des négociations commerciales.

41. Le cinquième intervenant a dit que les pays en développement tributaires des exportations de produits de base devaient profiter des recettes supplémentaires tirées de la hausse des prix pour financer la diversification et a mis l'accent sur les possibilités offertes par le secteur des énergies renouvelables. Il a souligné que la Zone de libre-échange continentale africaine était un vecteur de croissance pour l'industrie manufacturière. Il a dit que les petits pays méritaient une plus grande attention, afin que leurs intérêts soient pris en considération et que les grands pays ne dominent pas les négociations commerciales.

42. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a souligné qu'il importait de disposer d'infrastructures de qualité, d'adopter une politique budgétaire saine, de gérer efficacement la rente des ressources naturelles, de développer le capital humain, de réformer le régime foncier, de préserver les institutions de la corruption, de protéger les minorités et les communautés vulnérables, et d'assurer une coopération multilatérale et une aide de la communauté internationale pour réduire la dépendance à l'égard des produits de base et opérer une diversification inclusive.

5. Débat d'experts sur la diversification et la transition énergétique

43. Le Chef du Service des produits de base a ouvert la séance en examinant les conclusions du *Commodities and Development Report 2023* concernant le lien entre la diversification économique et les émissions de carbone. Il a dit que les pays en développement tributaires des produits de base avaient intérêt à élaborer, avec l'aide de la communauté internationale, des stratégies de diversification innovantes fondées sur les sources d'énergie renouvelables et les méthodes de production à faible émission de carbone. Un économiste du Service des produits de base a présenté la publication de la CNUCED intitulée *Commodities at a Glance: Special Issue on Access to Energy in Sub-Saharan Africa* (Coup d'œil sur les produits de base : édition spéciale sur l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne). Il a dit que les pays d'Afrique subsaharienne devraient tenir compte des énergies renouvelables dans leurs stratégies et plans nationaux, créer des conditions de nature à attirer les investissements dans les technologies des énergies renouvelables et mettre l'évolutivité de ces technologies au service de stratégies nationales intégrant diverses sources d'énergie. Les intervenants étaient : le Premier Vice-Président des Affaires publiques de Flux Swiss (Suisse) ; le Directeur de l'Institut d'innovation pour les technologies de l'information et des communications du Service national de formation industrielle (SENAI) (Brésil) ; une associée chargée des affaires et de la technologie de la Division gaz de Lloyd's Register ; un professeur de l'Audencia Business School (Grèce).

44. Le premier intervenant a fait observer que l'Europe, qui affichait un taux d'adoption d'énergies renouvelables relativement élevé, devait également développer de nouvelles sources d'énergie non renouvelables à faible teneur en carbone, notamment l'hydrogène vert, l'ammoniac, le méthane synthétique et le biométhane, pour mener à bien la décarbonisation et assurer la sécurité énergétique. Cette complexification de l'offre supposerait d'adapter les infrastructures d'exploitation du gaz naturel aux besoins d'un système multimoléculaire et de construire de nouvelles infrastructures de production, de transport et de stockage pour ces diverses sources d'énergie.

45. Le deuxième intervenant a expliqué comment le Brésil, par l'intermédiaire de l'Institut d'innovation pour les technologies de l'information et des communications, testait des applications technologiques vertes dans l'industrie et les transports, en plus de développer les biocarburants à grande échelle en vue de sa transition énergétique. L'Institut d'innovation adaptait ses activités de recherche industrielle aux besoins locaux, notamment en maîtrisant toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'hydrogène, depuis la production d'électricité verte jusqu'à la distribution et au stockage de l'hydrogène, en passant par les applications dans les domaines de la mobilité et de l'industrie.

46. La troisième intervenante s'est penchée sur le rôle du secteur dans l'élaboration de normes de décarbonisation. Elle a présenté la « Methane Abatement in Maritime Innovation Initiative », qui visait à réduire les émissions de méthane issues de l'utilisation du gaz naturel liquéfié comme carburant dans le secteur maritime. Le gaz naturel liquéfié était un combustible de transition prometteur dans le domaine maritime, car il émettait moins de dioxyde de carbone que les combustibles traditionnels, mais un puissant gaz à effet de serre, le méthane, pouvait s'échapper dans l'atmosphère lors de sa combustion. L'Initiative était aussi le cadre d'une réflexion sur la manière dont la technologie et la réglementation pouvaient permettre de contrôler et de réduire les émissions et les fuites de méthane afin de donner des orientations aux acteurs du secteur.

47. Le quatrième intervenant a dit que l'intensification des tensions et des conflits géopolitiques au cours des dernières années avait montré la nécessité d'une stratégie de sécurité énergétique axée sur l'approvisionnement sur plusieurs marchés de diverses sources d'énergie, renouvelables ou traditionnelles comme le gaz naturel. Il a fait observer que l'Europe remplaçait le gaz naturel russe par du gaz naturel liquéfié issu d'autres sources, la Grèce étant un exemple de cette transition. La directive de l'Union européenne sur les énergies renouvelables fixait un objectif d'au moins 42,5 % de sources d'énergie renouvelables dans le bouquet énergétique à l'horizon 2030. Pour que la transition énergétique soit possible, il fallait envisager d'adopter un éventail plus large de technologies et renforcer le secteur manufacturier.

48. Au cours du débat qui a suivi, une délégation a constaté que la sécurité énergétique l'emportait souvent sur la transition énergétique dans les pays en développement, en particulier dans les pays faiblement dotés en combustibles primaires exploitables, et a demandé des exemples de pays en développement qui avaient mis en adéquation les objectifs de sécurité énergétique et les objectifs de transition en diversifiant leur bouquet énergétique. Un intervenant a fait remarquer que le Brésil et le Chili avaient renforcé leur sécurité énergétique et avancé dans la transition énergétique en développant les sources d'énergie éolienne et solaire ainsi que les biocarburants.

6. Débat d'experts sur les politiques industrielles vertes

49. Le Chef de la Section de la recherche et de l'analyse sur les produits de base du Service des produits de base a ouvert la séance en exposant les idées maîtresses du *Commodities and Development Report 2023* sur les politiques industrielles vertes qui contribuent à une diversification durable et inclusive dans les pays en développement tributaires des produits de base. Les intervenants étaient : le responsable durabilité de Cefetra (Royaume des Pays-Bas) ; un professeur associé du Département du développement international de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) ; une professeure associée de droit international économique de l'Institut de droit de l'Università della Svizzera italiana (Université de Lugano) (Suisse) ; la responsable de la stratégie d'impact du Fonds commun pour les produits de base.

50. Le premier intervenant a expliqué la nature et les implications du règlement de l'Union européenne relatif à l'importation de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, qui avait été adopté en juin 2023 et imposait aux opérateurs et aux commerçants actifs sur le marché européen de montrer que leurs produits n'étaient pas issus d'activités récentes de déforestation et de dégradation des forêts. L'intervenant a souligné qu'il était difficile d'obtenir et de vérifier des données et des documents de géolocalisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il a fait observer que les acteurs qui adoptaient des pratiques durables amélioreraient leur image et que certaines régions pourraient être classées à haut risque et seraient alors susceptibles d'être exclues des marchés européens, tandis que les coûts risqueraient d'augmenter pour les commerçants et les consommateurs.

51. Le deuxième intervenant a exposé les principaux éléments d'une politique industrielle verte dans les pays du Sud. Sur le plan technique, diverses mesures étaient prévues, du côté de l'offre et du côté de la demande ; sur le plan institutionnel, la priorité devrait être donnée à l'inclusion sociale. En matière de politiques industrielles vertes, la coopération internationale était insuffisante – pour ce qui était du financement, des questions commerciales et du transfert de technologie. Il fallait s'attaquer aux problèmes de financement de la lutte contre les changements climatiques : le financement de l'atténuation et de l'adaptation devait être une priorité et être augmenté. Cependant, les risques liés aux projets ne devraient pas être transférés des investisseurs à la société.

52. La troisième intervenante a mentionné trois grands moyens de faciliter la diversification, notamment dans les pays en développement tributaires des produits de base, par la création de débouchés commerciaux, à savoir garantir un accès préférentiel, élargir l'accès aux marchés et mettre les règlements commerciaux au service du développement de marchés nationaux de droits d'émission de carbone. L'intervenante a fait observer que les politiques commerciales pouvaient également favoriser la création de valeur ajoutée, en particulier dans les activités minières. Elle a indiqué que les restrictions à l'exportation pouvaient profiter aux marchés locaux et inciter les pays à développer les activités de transformation des minéraux sur leur territoire.

53. La quatrième intervenante a examiné les incidences du financement sur l'industrialisation verte, à la lumière de l'expérience du Fonds commun pour les produits de base. Elle a expliqué qu'il existait deux modes de financement durable : dans un cas, les fonds allaient des banques aux États et aux entreprises ; dans l'autre, de petits agriculteurs obtenaient des ressources substantielles grâce au microfinancement. Le Fonds commun pour les produits de base s'employait à combler le fossé entre ces deux flux afin de résorber les disparités de financement et de renforcer la gouvernance de la chaîne de valeur au profit des petits agriculteurs.

54. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont souligné la nécessité de systématiser davantage la collecte d'informations et de données relatives aux pratiques et aux besoins de production, notamment en Afrique, afin d'élaborer des politiques vertes cohérentes et efficaces. En outre, ils ont souligné qu'il était nécessaire de trouver des moyens d'améliorer la communication et la collaboration entre les investisseurs, les chercheurs et les communautés locales afin d'œuvrer plus efficacement à une transition énergétique juste.

D. Conclusion

55. Dans ses conclusions, la Directrice par intérim de la Division du commerce international et des produits de base a insisté sur la qualité des débats. Elle a pris note que les participants souhaitaient que le secrétariat de la CNUCED poursuive ses travaux sur les questions d'actualité relatives aux produits de base et au développement.

56. Dans ses observations finales, le Président a résumé les débats et fait savoir qu'il attendait avec intérêt la suite de la collaboration sur les questions examinées pendant la session.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

57. À sa séance plénière d'ouverture, le 9 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a élu José Roberto Sánchez-Fung (République dominicaine) Président et Mavis Sibanda (Zimbabwe) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

58. Également à sa séance plénière d'ouverture, le 9 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.2/56), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Faits nouveaux, difficultés et perspectives sur les marchés de produits de base.
4. Faire face à la volatilité des cours des produits de base dans les pays en développement tributaires de ces produits.
5. Adoption du rapport de la réunion.

C. Adoption du rapport de la réunion

(Point 5 de l'ordre du jour)

59. À sa séance plénière de clôture, le 11 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa quatorzième session après la clôture de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Afrique du Sud	Jordanie
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Maroc
Bélarus	Mexique
Bhoutan	Népal
Cambodge	Nicaragua
Cameroun	Nigéria
Chine	Panama
Comores	Pérou
Égypte	République démocratique du Congo
Espagne	République dominicaine
État de Palestine	République-Unie de Tanzanie
Éthiopie	Samoa
Fédération de Russie	Sri Lanka
Finlande	Thaïlande
Gambie	Togo
Ghana	Viet Nam
Iran (République islamique d')	Yémen
Jamaïque	Zimbabwe

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Commonwealth
 - Conseil de coopération des États arabes du Golfe
 - Conseil international des céréales
 - Fonds commun pour les produits de base
 - Organisation de la coopération islamique
 - Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Réseau international sur le bambou et le rotin
 - Union européenne

3. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session :
 - Comité des politiques de développement
 - Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
 - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

4. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :

Catégorie générale

 - Africa 21
 - Institute for Agriculture and Trade Policy
 - International Institute for Sustainable Development
 - International Network for Standardization of Higher Education Degrees
 - Village Suisse ONG

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.2/INF.14.